



**Scène citoyenne pour la rédaction d'un Livre Blanc sur les modes de vie en 2050 dans le cadre de la révision du SCOT de l'Agglomération Tourangelle**

***Atelier introductif***

***30 septembre 2023***



# LE MOT D'ACCUEIL



**Christian GATARD**

Président du SCOT de l'Agglomération Tourangelle,  
Maire de Chambray-lès-Tours

# SÉQUENCE 1

---

**VOUS ACCUEILLIR, NOUS RENCONTRER**

# L'ÉQUIPE QUI VA VOUS ACCOMPAGNER



Squada 



Pauline



Martin



Antoine



Cécile

AUXILIA  
| GROUPE SOS |

# CE QUI NOUS ATTEND AUJOURD'HUI

1

Accueil et présentation

2

10h - Le rôle et le fonctionnement de la scène citoyenne

3

11h - Les notions de base : le SCoT, les modes de vie

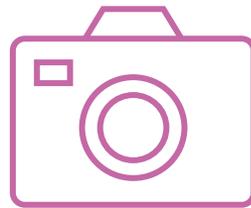
----- *Pause déjeuner / 12h30 - 13h30* -----

4

13h30 - Changement climatique et aménagement du territoire

5

16h - Clôture et prochaines étapes



*Avant de commencer ...*

**Il est possible que nous prenions des photos de l'atelier. Si vous souhaitez vous y opposer, veuillez envoyer un mail aux animateur.trice.s**

# BRISE-GLACE !

CHOISISSEZ UNE CARTE DONT  
L'IMAGE REPRESENTE VOTRE  
ETAT D'ESPRIT DU JOUR.

1 MINUTE PAR PERSONNE :

## Qui êtes-vous ?

Votre prénom, votre ancienneté sur le territoire, votre commune

## Votre ressenti

Votre positionnement par rapport à la participation citoyenne ?

Vos questions éventuelles



## SÉQUENCE 2

---

# LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA SCÈNE CITOYENNE

# UNE SCÈNE CITOYENNE : QU'EST-CE QUE C'EST ?



**Famille des démarches dites  
"en mini-public" ou "à panel"**  
(jurys citoyens, conventions  
citoyennes locales...)

Formule des **recommandations**  
**sur un sujet de politique**  
**publique**

**Renouvelle l'approche de la**  
**participation citoyenne**

## QUELS OBJECTIFS ?



Élargir la participation, **mobiliser des personnes qui sont généralement absentes des évènements de concertation classique**



**Inscrire la participation citoyenne dans le temps**



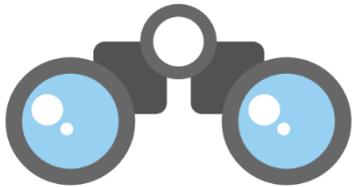
Favoriser la **montée en compétences** réelle des participants et la **mise en place d'un véritable processus délibératif** : deux conditions essentielles pour permettre aux participants de **formuler des avis éclairés, au service de l'intérêt général.**



**Renforcer l'impact de la participation sur la prise de décision**

# LA MISSION CONFIEE A LA SCÈNE CITOYENNE

Réfléchir sur les **modes de vie** à 2050



*se divertir*

*se nourrir*

*se déplacer*

*consommer*

*se loger*

*produire*

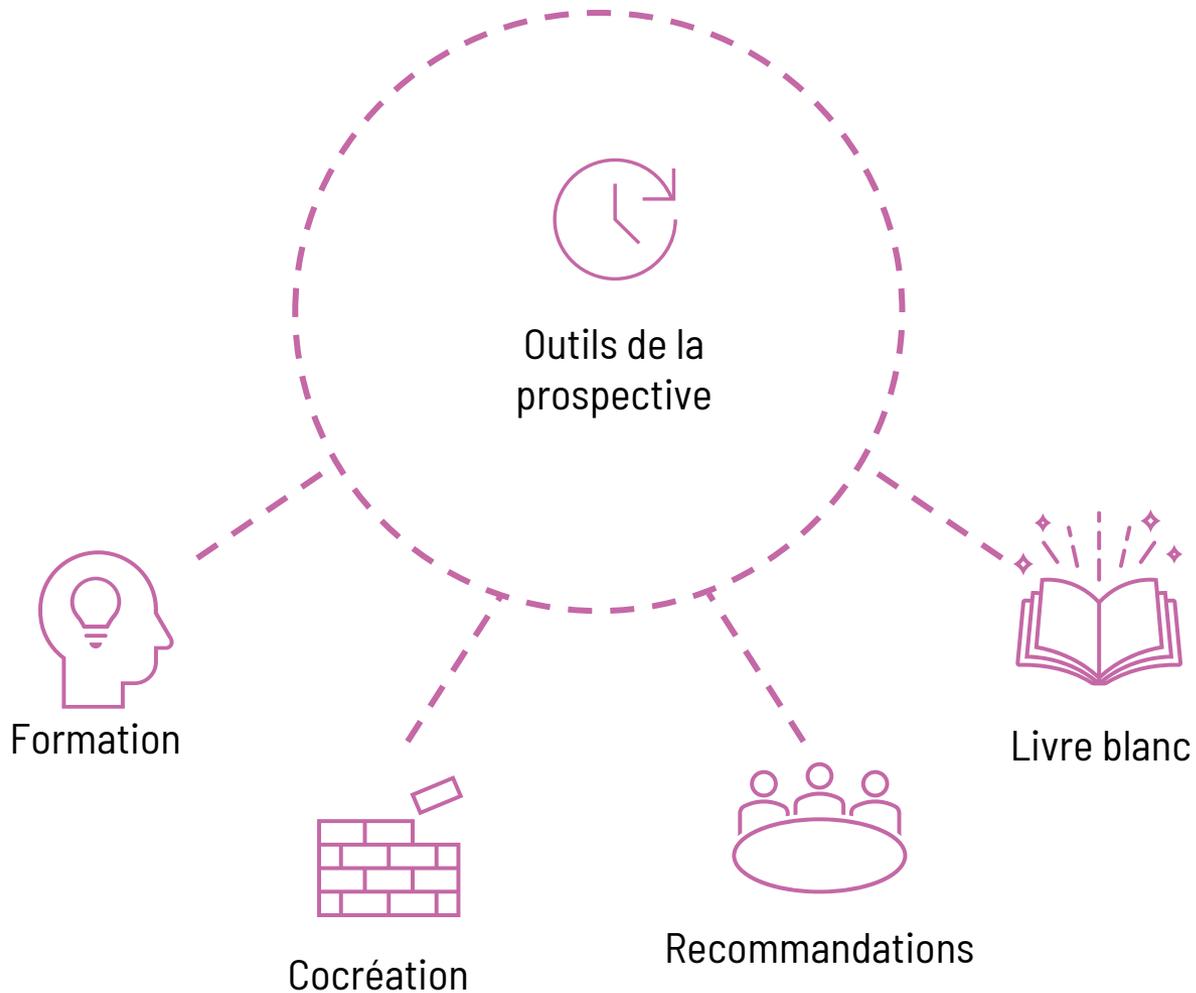
*vivre ensemble*

*cadre de vie*

Pour nourrir **la réflexion sur**  
**l'aménagement** du territoire



# AVEC QUELS MOYENS ?



# OBJECTIF FINAL

Retranscription des travaux dans un **“Livre Blanc sur les modes de vie en 2050”**



qui sera présenté **aux élus du territoire et au grand public**

# NOTRE CALENDRIER

Sept

Oct

Nov

Déc

Jan

Fév

Mar

Avril

30

**Atelier 1**  
*Introduction*

14

**Atelier 2**  
*le « chez-soi »*

*Habiter, vivre-ensemble,  
préserver son cadre de vie*

25

**Atelier 3**  
*les lieux d'activité :*

*Travailler, produire,  
consommer, se divertir*

9

**Atelier 4**  
*les déplacements*

*Se déplacer*

20

**Atelier 5**  
*Clôture*

**Auxilia** : formalisation du Livre Blanc

**Bureau syndical**

*Présentation aux élus*

**Evènement grand public**

*Présentation aux citoyens*

Avez-vous des questions ?

---

---

# **Nos règles de fonctionnement**

# LA CHARTE D'ENGAGEMENT

## Nos engagements collectifs



# POIDS ET MARGES DE MANŒUVRE

## UNE AUTONOMIE RÉELLE...

- **Indépendance et liberté de ton** : Possibilité de venir challenger et « bousculer » les acteurs publics, garantie de confidentialité des échanges en atelier
- **Rôle de garant neutre d'Auxilia** : acteur indépendant au service de la scène citoyenne
- **Pas de modification ou de détournement de la restitution aux élus et au grand public** : implication forte des membres de la scène citoyenne
- **Possibilité de définir ses propres règles** de fonctionnement d'évolution au fil de la démarche.

## ... DANS UN CADRE À RESPECTER

- Personne ne domine l'activité, quel que soit votre statut, aujourd'hui il est équivalent
- Chacun est invité à rebondir positivement sur la contribution de l'autre "oui .... et ..."
- Chacun apporte sa contribution le moment venu : ses perceptions, son expérience, sa créativité.
- Nous avons tous le droit de nous exprimer et de participer
- Chacun construit sur ce qu'apporte l'autre "je propose pour enrichir cette idée de ..."



**Des remarques ou des questions relatives à ces conditions ?**

# LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE LA SCENE

- **Participer de manière active, constructive et conviviale** à l'ensemble des ateliers. En cas d'impossibilité de participer à une séance, il sera apprécié d'en recevoir la notification quelques jours à l'avance pour faciliter l'organisation.
- **Respecter la pluralité des points de vue** dans le groupe et faire preuve de bienveillance envers chaque membre de la Scène citoyenne, des intervenant.e.s extérieur.e.s et des animateur.ice.s.
- Il est attendu de chacun.e des participant.e.s qu'il.elle fasse l'effort de ne pas se limiter à la dimension individuelle de son expérience de la ville. Les réflexions se doivent d'aller dans le sens de l'**intérêt général** pour l'ensemble du territoire.



**D'autres principes que vous aimeriez faire figurer dans cette liste ?**

# LES ENGAGEMENTS D'AUXILIA

- **Fournir aux participant.e.s les ressources nécessaires à la bonne compréhension des enjeux**
- **Rédiger et diffuser à l'ensemble des participants les documents nécessaires**
- **Assurer une animation de qualité** au service de la réflexion en faisant preuve de bienveillance, de pédagogie, en mobilisant des outils d'animation adaptés en favorisant la convivialité au sein du groupe
- **Favoriser la pluralité des points de vue;**
- **Ne pas influencer les travaux de la Scène et restituer fidèlement les propos et propositions**
- **Être présent.e.s à chaque atelier**
- **Permettre et faciliter l'expression de chaque membre** de la Scène citoyenne lorsqu'il.elle le souhaite

# LES ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE DE L'AGGLOMERATION TOURANGELLE

- **S'investir dans la démarche et à se rendre disponible**
- **Donner aux membres de la scène citoyenne les moyens nécessaires pour mener à bien leur mission** (moyens matériels, accès à l'information...)
- **Être sincère dans la démarche engagée** en étant très clair dès le premier atelier sur les prérogatives données à la Scène citoyenne et les limites de son exercice.
- **Apporter toute information ou ressource utile** relative à la révision du SCOT
- **Reconnaître l'expertise des citoyen.ne.s**, aux côtés de celle produite par des professionnel.le.s et des expert.e.s (expertise technique). Ne pas les opposer mais les faire se rencontrer et dialoguer.
- **Assurer les conditions d'intégration** des travaux de la Scène citoyenne à la révision du SCOT et à leur valorisation auprès des élu.e.s et du grand public



**PAUSE !**

---

# SÉQUENCE 3

---

**LES NOTIONS DE BASE :**  
le SCoT, les modes de vie

## LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

- Document d'urbanisme fixant des règles pour l'aménagement de long terme du territoire.
- Ces règles s'appliquent aux plans locaux d'urbanisme (PLU) et à certains projets commerciaux de grande ampleur.



Le SMAT, Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle, est une administration publique chargée de mettre en œuvre et de actualiser le SCoT.

# LA REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

## Pourquoi réviser le SCoT ?

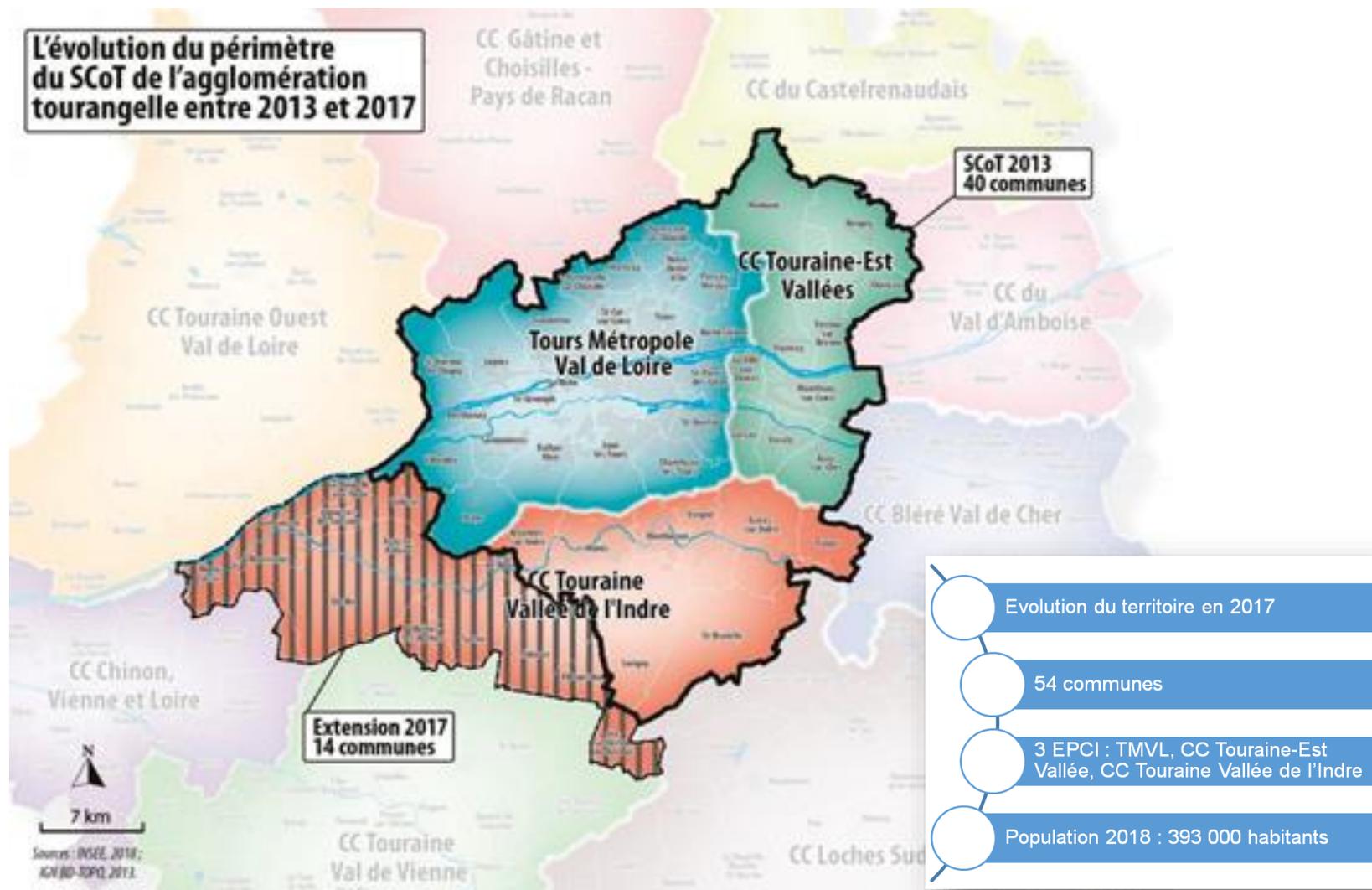
- Mettre le document à jour par rapport au nouveau contexte juridique et local
- Prendre en compte les nouveaux enjeux de l'aménagement

## Quels enjeux principaux ?

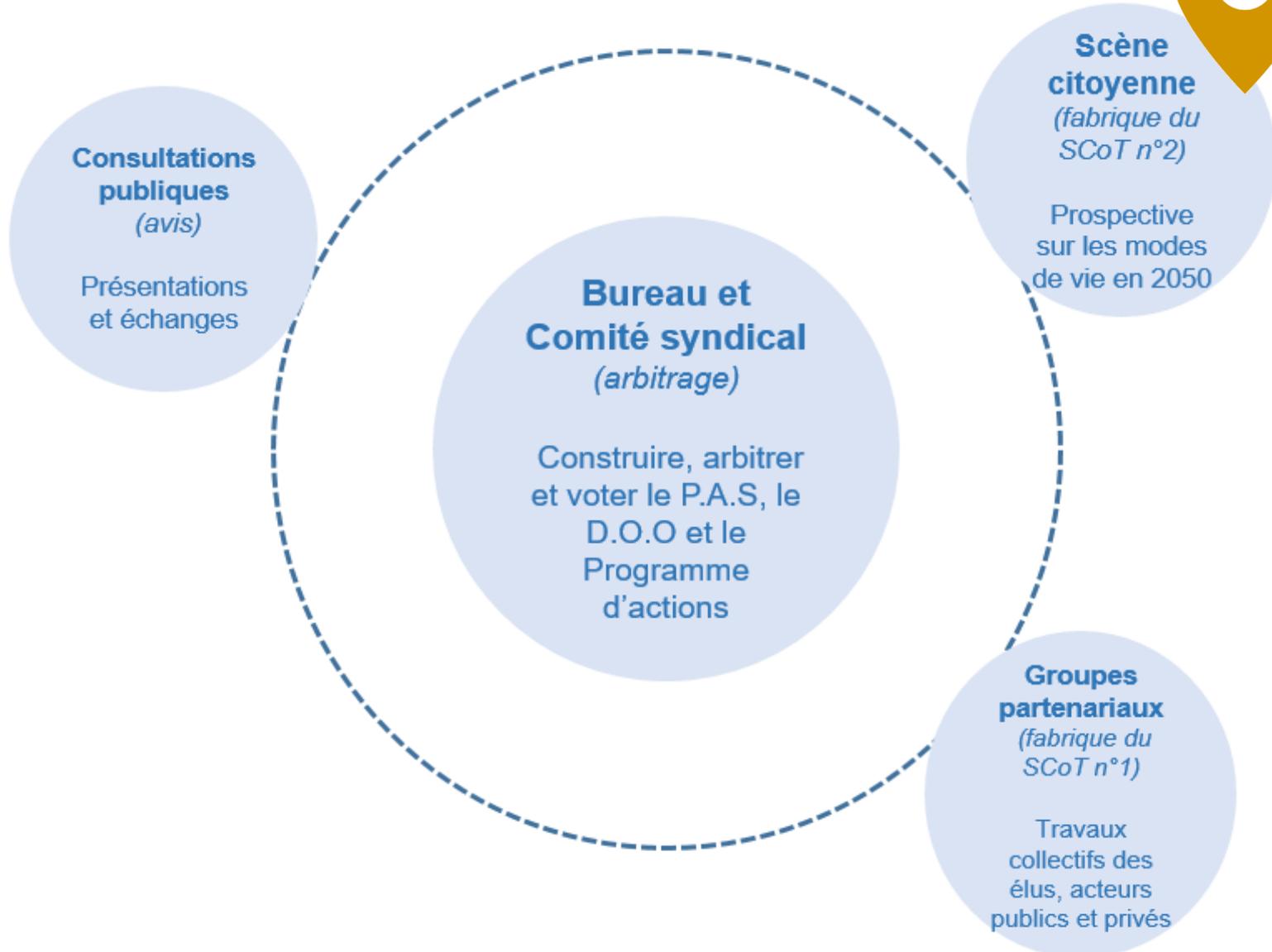
- Adapter le territoire au changement climatique
- Améliorer la santé des habitants
- Concilier le développement de l'habitat et des activités avec la préservation des espaces naturels et agricoles

# QUEL EST NOTRE PERIMETRE ?

L'évolution du périmètre du SCoT de l'agglomération tourangelle entre 2013 et 2017

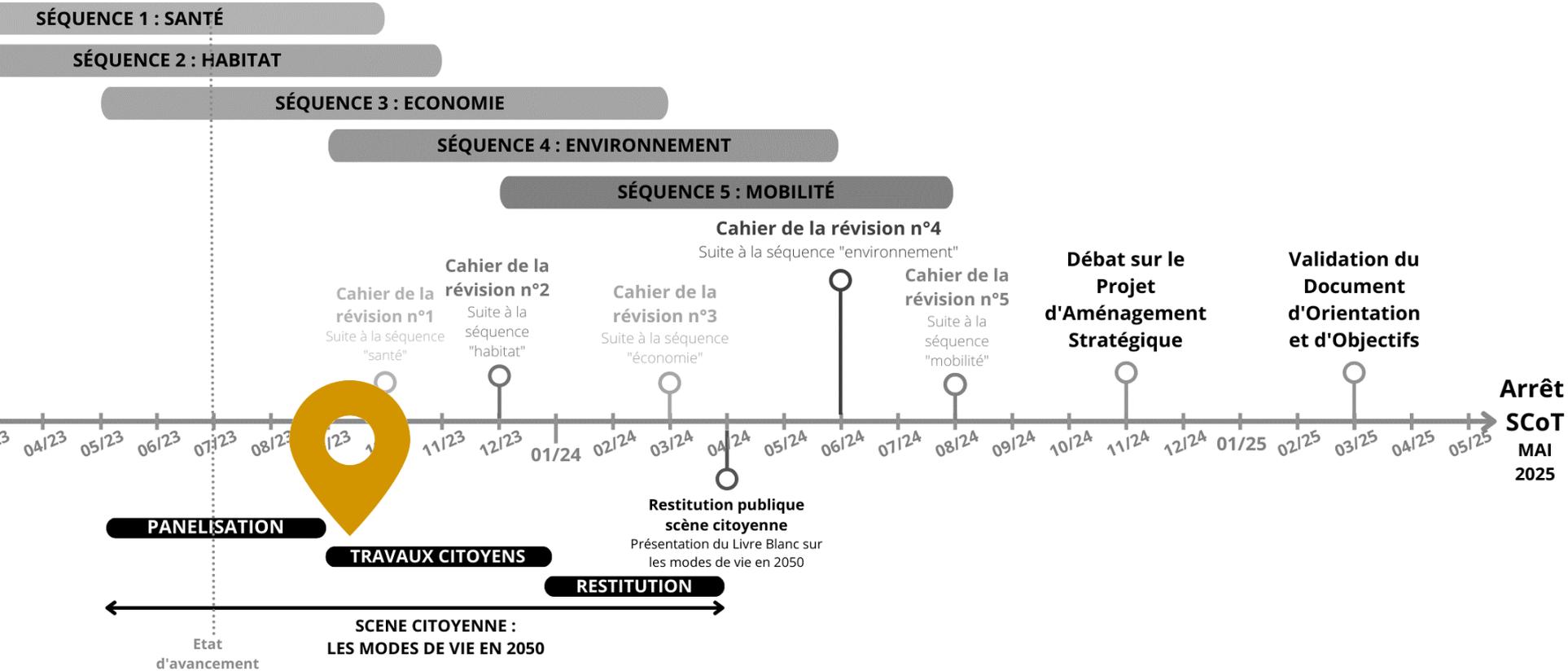


# LES INSTANCES DE LA REVISION DU SCOT



# PLANNING DE LA REVISION DU SCOT

TRAVAUX DES GROUPES PARTENARIAUX (ÉLUS, ASSOCIATIONS, PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS)



Approbation définitive début 2026 après plusieurs mois de phase d'arrêt et d'enquêtes publiques

# EN SYNTHÈSE

## Pourquoi le SMAT a-t-il choisi de mettre en place cette scène ?

- Associer un public diversifié et généralement éloigné des politiques publiques locales
- Mieux concerter en sortant du modèle de la réunion publique descendante
- Innover dans le processus d'élaboration des SCoT, parfois très procédural

## Qu'attend-il de la scène citoyenne ?

- Une liberté d'idées et de ton en accord avec les objectifs d'un SCoT
- Une capacité de projection des participants sur les modes de vie en 2050 dans un contexte de dérèglement climatique
- Des propositions concrètes à intégrer dans le SCoT

Avez-vous des questions ?

---

# LES MODES DE VIE A 2050



**Cécile ALTABER**

Auxilia

Experte prospective et urbanisme

# LES MODES DE VIE A 2050

## 1. Modes de vie : de quoi parle-t-on ?

- Définition
- Illustrations

## 2. Introduction à la prospective

- Fondamentaux : objectifs et notions

## 3. Pourquoi et comment projeter les modes de vie à 2050 ?

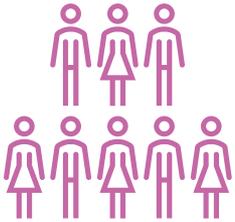
- Intérêt et moyens
- Lien entre mode de vie et aménagement

## La parole est à vous :

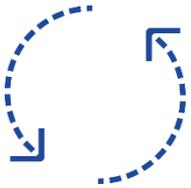
---

- **Qu'entend-on généralement par « modes de vie » ?**
- **A quoi fait-on référence concrètement ?**
- **Qu'est-ce qu'un mode de vie implique ou induit ?**
- **Qu'est-ce qui détermine, transforme et influe sur les modes de vie ?**

# 1. DEFINITION - CE QUE LA SOCIOLOGIE NOUS ENSEIGNE :



Un mode de vie est une manière de vivre qui concerne et caractérise plusieurs individus : ***il est toujours partagé à l'échelle d'un collectif, contrairement au style de vie.***



Il est le fruit de la rencontre entre les ***caractéristiques des personnes*** (histoire, ressources, apprentissages...) ***et ce qu'offre ou permet leur environnement*** (infrastructures, normes sociales, techniques, technologiques...)



Il réunit l'ensemble des ***activités et expériences quotidiennes*** d'une personne (ou d'un groupe). Il engage nos ***aspirations et motivations*** à agir.

Un mode de vie est situé dans le temps et l'espace

## 2. INTRODUCTION A LA PROSPECTIVE

### Ce qu'elle n'est pas...

- **ne prédit pas, ne prévoit pas** : on ne sait pas ce qui peut arriver demain, ni quelle tendance primera sur une autre, mais on peut anticiper certains phénomènes, (se) préparer (à) l'avenir
- ne relève **pas que de l'imagination** : elle suit une démarche rigoureuse, considère des faits, part d'une base de connaissances
- n'est **pas « définitive », ni statique** : elle est dynamique et nécessite de faire des choix ; tout travail prospectif se fait à un temps  $t$ , à l'aune de l'état des connaissances du moment, dans un contexte spécifique



**Des remarques ou des questions relatives à ces éléments et notions ?**

## 2. INTRODUCTION A LA PROSPECTIVE

### Ce que la prospective apporte

- Face à un monde incertain, la prospective permet de :
  - explorer le présent, comprendre ce qui est déjà là
  - construire des **visions de futurs souhaitables** et des **chemins** pour les faire advenir
  - **débattre** autour de ce qui conditionne nos existences, **questionner** ce qui peut paraître évident, immuable ou figé
  - bâtir des **stratégies** et renouer avec une **capacité d'agir**
- Elle peut être **ouverte, collaborative, coconstruite, créative**, faire une large place aux imaginaires, représentations, usages et pratiques...

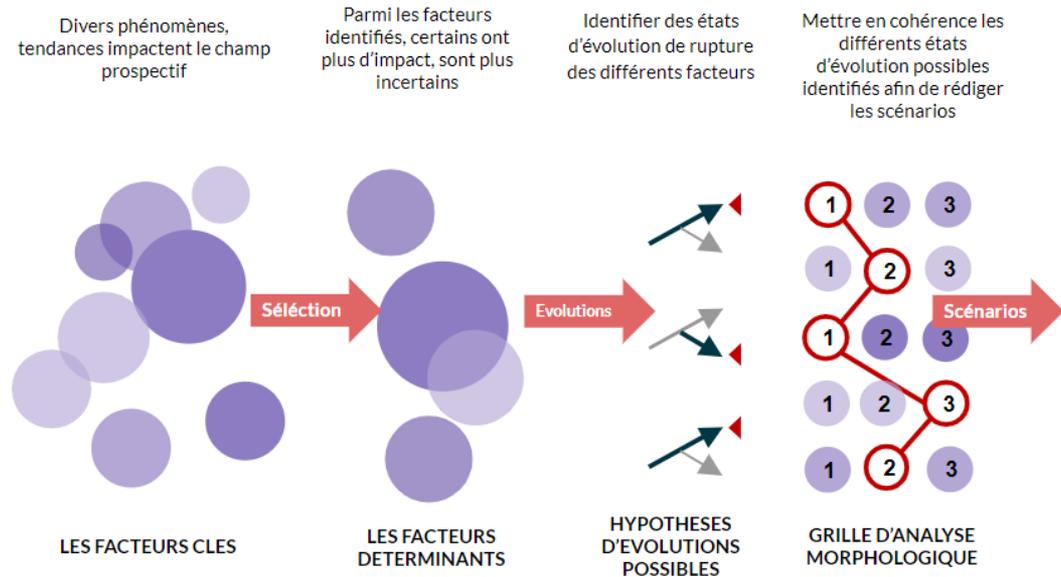


Des remarques ou des questions relatives à ces éléments et notions ?

## 2. INTRODUCTION A LA PROSPECTIVE

### Les étapes les plus classiques d'une démarche de prospective... ... EN MOTS CLES

- Variables clés
- Facteurs critiques
- Etats d'évolution possible
- Scénarios
- Trajectoires
- Stratégie



Des remarques ou des questions relatives à ces éléments et notions ?

# A VOUS LA PAROLE !

- **Selon vous, quels facteurs risquent d'impacter les modes de vie d'ici à 2050 ?**
- 

**Se loger**

**Se déplacer**

**Se rencontrer/Se retrouver ...**

**Consommer**

**Se nourrir**

**Apprendre/Se former**

**Se divertir/récréer**

**Travailler**

**Produire**

### 3. POURQUOI ET COMMENT PROJETER LES MODES DE VIE À 2050 ?

- **Quel(s) intérêt(s) de projeter les modes de vie à 2050 ?**

*Déterminer les évolutions que l'on souhaite / ne souhaite pas*

*Appréhender les conditions qui accélèrent / limitent ces évolutions*

*Détecter un signal faible*

*Anticiper une crise ...*

**=> Quel lien avec l'aménagement ?**



**Des remarques ou des questions relatives à ces éléments et notions ?**

# COMMENT ALLONS-NOUS TRAVAILLER CONCRÈTEMENT ?

**Aujourd'hui, une séance d'introduction et de mise en place**

**3 séances thématiques participatives :**

#2 – Habiter, vivre ensemble et préserver son cadre de vie

#3 – Travailler, produire, consommer, se divertir

#4 – Se déplacer

**Avec un déroulé similaire :**

- formation par un expert : enjeux et tendances
- exercice ludique pour se projeter à 2050
- travaux en sous-groupes pour imaginer des propositions concrètes



## **PAUSE DEJEUNER**

---

RETOUR EN SALLE A 13h30

# SÉQUENCE 4

---

## **CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

# FRESQUE DE LA VILLE : REGLES DU JEU

🕒 90'



La Fresque de la ville est un "serious game" ("jeu sérieux" en français), dont l'objectif est d'**engager le dialogue sur les enjeux urbains et d'identifier collectivement les transitions à mener.**



1h30

# FRESQUE DE LA VILLE : REGLES DU JEU

60 minutes

## 4 lots de cartes → 4 étapes



Jeu collectif dont le but est de remettre les cartes dans l'ordre cause-conséquence.

- Etape 1 : chaque joueur lit sa carte aux autres joueurs pour qu'ils décident collectivement où la placer
- Etape 2 : faire de même avec les cartes du lot 2. Les cartes ne sont pas fixées : le groupe peut changer l'ordre au fur et à mesure
- Etape 3 : compléter la fresque et commencer à relier les cartes avec des flèches
- Etape 4 : finir de positionner les cartes et compléter les liens entre elles. Peaufiner la fresque : titre, décorations, date et noms des participants ...



**PAUSE !**

---



# ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Que vous évoque ce concept ?  
Comment s'illustre-t-il ?

## DEFINITION :

L'adaptation au changement climatique est une **démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences**. Il s'agit **d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques**.

**Elle repose sur la réduction des vulnérabilités :**



*Inondations, Ressource en eau, Sécheresses, Risques sanitaires liés à des températures extrêmes, Incendies, Dégradation de la qualité de l'air, Etc.*

# ILLUSTRATION : APPLICATION A L'AMENAGEMENT

## Le SCoT du Pays de Saint-Malo

- Identification de solutions :
  - Trame Verte et Bleue
  - Gestion des eaux pluviales
  - Végétalisation
  - Réfléchir la lumière solaire par de revêtements
  - Prise en compte du risque santé dans l'aménagement urbain





## URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

Que vous évoque ce concept ?  
Comment s'illustre-t-il ?

# DEFINITION :

« Tenir compte des conséquences sur la santé et sur l'environnement de tout projet d'urbanisme »

Encourager des choix qui :

- **minimisent** l'exposition des populations à des **facteurs de risque** (pollution de l'air, les nuisances sonores, l'isolement social, ...)
- **maximisent** leur exposition à des **facteurs de protection** et de promotion de la santé : (activité physique, accès aux soins ou aux espaces verts, ...)
- le tout dans une optique de **réduction des inégalités sociales** de santé.



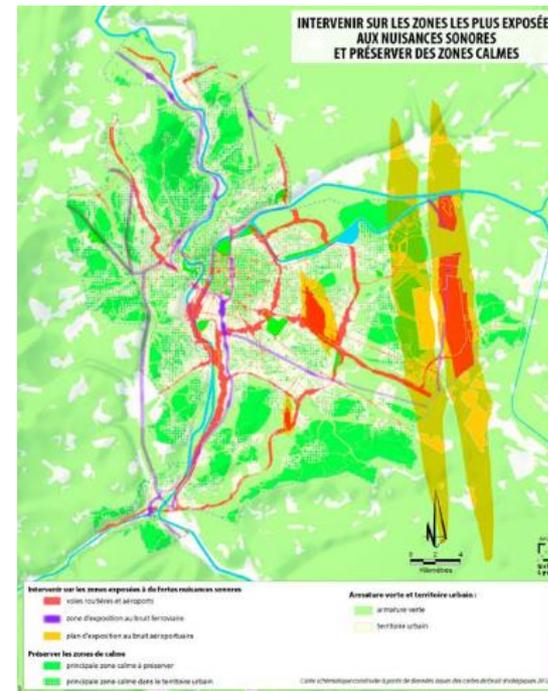
Source : Roué-Le Gall Anne, Lemaire Nina, Pascal Mathilde, Diallo Thierno. Urbanisme favorable à la santé : agir pour la santé, l'environnement et la réduction des inégalités, in La Santé en action, 2022, n°. 459, p. 10-15

# URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

## 1. Réduire les nuisances et polluants

### Illustration : le SCoT de l'agglomération Lyonnaise

- Limitation des vitesses maximales
- Préserver des zones calmes (les zones les plus exposées au bruit sur lesquelles intervenir et les zones de calme à préserver sont cartographiées)
- Adapter les projets urbains à l'ambiance sonore

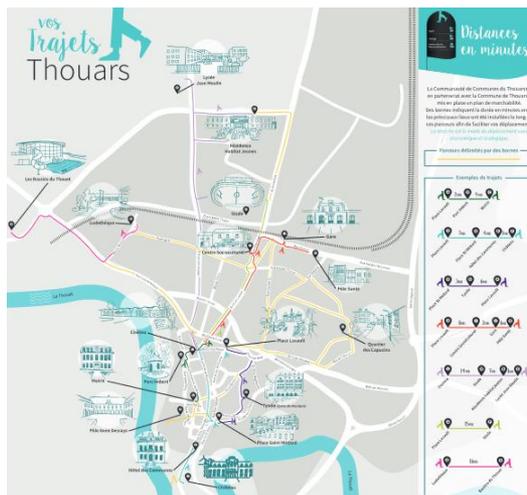


# ILLUSTRATION DE MESURES UFS

## 2. Promouvoir des comportements de vie sains

### Illustration : le plan de marchabilité de la CC Thouarsais

La Communauté de Communes Thouarsais (Deux-Sèvres) a réalisé un plan de marchabilité à l'échelle de chaque commune, défendant que « *la plupart des trajets du quotidien en centre bourg peuvent être réalisés à pied* »



Réseau cyclable



Marchabilité du territoire



Alimentation de qualité et locale



Qualité et fonctions des espaces publics, sociabilité



Équipements sportifs



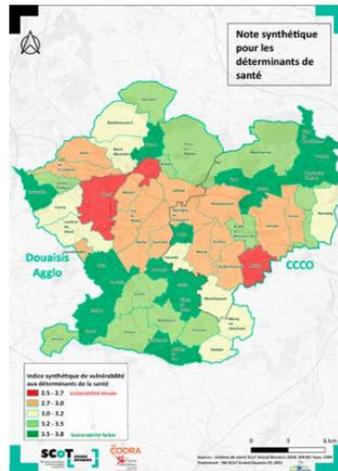
Proximité des équipements, commerce et service

# ILLUSTRATION DE MESURES UFS

## 3. Lutter contre les inégalités territoriales

### Illustration : les déterminants de santé dans le SCoT du grand Douaisis

Le SCoT du Grand Douaisis a établi des cartes caractérisant la vulnérabilité des communes sur les plans socio-démographiques, de l'aménagement et des mobilités, de l'environnement et du cadre de vie. Ces cartes ont vocation à orienter l'action des communes en matière de lutte contre les inégalités environnementales



Carte extraite du Schéma de Santé Grand Douaisis, 2018, syndicat mixte du Scot du Grand Douaisis.

Les facteurs de risques ne s'additionnent pas les uns aux autres mais se multiplient.  
**Les populations les plus précaires sont souvent les plus impactées par les expositions environnementales et cumulent donc le caractère exponentiel sur leur santé.**



Amélioration de la mixité sociale



Logement décent pour tous



Qualité énergétique des logements



Développement raisonné du territoire



Espaces conviviaux

# ILLUSTRATION DE MESURES UFS

## 4. Préserver nos ressources naturelles

### Illustration : la dépollution des sols dans le SCoT Marne et Gondoire

#### Prescription - TIRER PROFIT DES BENEFICES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LA SANTE

- Favoriser la dépollution des sols par des techniques végétales dans le cadre de projets de renouvellement urbain.
- Proposer de nouveaux espaces de nature et améliorer leur accessibilité, permettant d'encourager la pratique sportive sur le territoire et d'améliorer le cadre de vie.
- Développer les marges de retrait végétalisées dans le cadre de projet, qui prendraient place à proximité de secteurs affectés par le bruit ou la pollution de l'air.

Préserver et restaurer les espaces naturels

Protéger les zones humides et les cours d'eau

Protéger le potentiel agronomique

Lutter contre l'imperméabilisation des sols, le ruissellement

Protection des jardins du pavillonnaire

Dépollution des sols par des techniques végétales

Gestion écologique des espaces naturels

Espaces de nature accessibles

# EN CONCLUSION, DEUX FILS DIRECTEURS POUR PENSER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Un contexte qui impose de **penser l'aménagement du territoire comme un outil d'abord favorable à la santé physique et mentale des habitants, et à la réduction des vulnérabilités climatiques.**

**Le SCoT, comme d'autres documents de planification, peut agir dans ce sens :**  
réduction des pollutions et des nuisances, lutte contre les effets du changement climatique, cohésion et mixité sociale.

## **OBJECTIF :**

aboutir à un état de bien-être physique, mental et social pour les habitants mais également à une préservation du vivant dans toutes ses composantes

# SÉQUENCE 4

---

## **CLÔTURE**

# NOS PROCHAINE RENCONTRE

## QUAND ?

Nous nous retrouvons le **14 octobre 2023 à 9h**

## QUOI ?

Thématiques abordées :

**Habiter, vivre ensemble et préserver son cadre de vie**

# CLÔTURE



*Une dernière chose...*

**Acceptez-vous que la presse soit  
conviée au prochain atelier ?**



---

*A VOUS LA PAROLE !*

**Qu'avez-vous retenu de notre journée ?**

**Qu'avez-vous apprécié ?**

**Qu'est-ce qui vous a déplu ?**